

MAIRIE
LE POIRE SUR VELLUIRE

3 RUE PIERRE BALLARD

85770 LE POIRE SUR VELLUIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU **Mardi 20 novembre 2018**

Président :

Alain REMAUD

Secrétaire(s) de séance :

Michaël HAPIOT

Présents :

Alain REMAUD - Philippe LECOINTE - Alain BENETEAU - Michaël HAPIOT - Matthieu RAMBAUD - Sophie MANCEAU -
Maryse DE OLIVEIRA - Frédéric THENAISIE - Jean-Marie OLLIVIER

Absents :

Elisabeth DIEDRICH (pouvoir à Philippe LECOINTE) - Xavier GRILLO (pouvoir à Alain REMAUD) - Caroline POUVREAU -
Christian VEILLON

Le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à signer une déclaration modificative concernant Ouest-Signalisation qui a été racheté par Esvia (Aménagement du Centre Bourg). A l'unanimité.
- Approuve le Plan Local D'Urbanisme (PLU). Pour: 10 Contre: 1
- Approuve le plan de zonage de l'assainissement collectif. A l'unanimité.
- Procède à deux changements concernant la dénomination des rues en raison de la Commune Nouvelle:
La rue de l'Eglise devient rue de l'Eglise Saint Nicolas
La rue Georges Clémenceau devient la rue Benjamin Mainard
A l'unanimité.
- Vote les taxes de pâturage 2018 : Taxe brute 181.00 € l'UGB soit 12.71 € la taxe nette. Pour: 10 Abstention: 1
- Vote la décision modificative suivante:
Encaissement MAE 2017: +60.200 €
Reversement MAE 2017 : +60.200 €
PLU : +7.300 €
Aménagement du Centre Bourg SYDEV : +5.101 €
Aménagement du Centre Bourg : -12.401 €

Pour extrait :

En Mairie, le 22 Novembre 2018

Secrétaire



HAPIOT
Michaël
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.